

Censure France – le cauchemar d’Orwell en passe de devenir réalité



[Source : crashdebug.fr]

Si nous ne faisons rien, toutes les opinions alternatives seront bannies en France.

Signez d’urgence la pétition !

Madame, Monsieur,

Notre pays est en train de rompre avec près de 80 ans de libertés d’expression en instaurant un véritable Ministère de la Censure.

Avec sa nouvelle agence VIGINUM, l’État est en train de développer à grande vitesse une effrayante machine de censure et de surveillance des citoyens.

Si nous ne faisons rien, les analystes et médias indépendants seront bientôt totalement empêchés de VOUS informer sur les sujets sensibles.

Et vous, en tant que citoyen curieux, vous serez systématiquement fichés pour les opinions « incorrectes » que vous exprimerez sur les réseaux, y compris sous pseudonyme et pire encore, vous serez associés aux opinions de vos proches, contacts ou simplement ceux avec qui vous discutez en ligne !

Vous doutez de l'innocuité d'un vaccin ? Fiché !

Vous vous interrogez sur la corruption des grands lobbies ? Fiché !

Vous avez un avis « différent » sur les gilets jaunes, la révolte des agriculteurs ou la guerre ukrainienne ? Fiché !

Et votre vie pourra alors BASCULER.

Ceci n'est pas une exagération, et je vais vous le démontrer dans une seconde.

Je m'appelle Guy de la Fortelle, je suis analyste indépendant et cofondateur du média Tocsin, avec la journaliste Clémence Houdiakova.

Je lance aujourd'hui un appel urgent à tous ceux qui veulent défendre la liberté d'expression.

Je vous demande de signer notre grande pétition pour dire NON au Ministère de la Censure en France.

Car si vous jetez un œil à l'actualité de la liberté d'expression, vous voyez que tous les signaux sont au rouge écarlate :

- Le 14 février dernier, l'Assemblée nationale a rétabli l'article 4 liberticide de la « loi sur les dérives sectaires » (Olivier Véran lui-même l'a reconnu en traitant le Pr Raoult de « gourou qui porte la blouse comme Raël porte la tunique » : l'objectif est bien de punir les « opinions dissidentes en médecine ») ;
- La veille, le 13 février, le Conseil d'État a sommé l'Arcom, l'Autorité qui régule radios et télévisions en France, de mieux contrôler l'orientation idéologique de CNews – comme si c'était le rôle de l'État de décider quelles idées sont dignes d'être « vues à la TV » !
- En ce moment, aussi, sont réunis les « états généraux de l'information » voulus par Emmanuel Macron. L'un de ses objectifs est de mettre au pas les réseaux sociaux contre les soi-disant « fake news ». Et savez-vous à qui E. Macron a confié la direction de ces états généraux ? Au secrétaire général de Reporter Sans Frontières, l'homme qui a cherché à censurer CNews !
- Et le 17 février dernier est entré en vigueur le DSA, le Digital Service Act, une loi européenne voulue par Thierry Breton pour mieux censurer sur les réseaux sociaux, et en particulier Twitter (X), qui persiste à promouvoir la liberté d'expression sur sa plateforme.

Mais il y a encore pire.

Le plus inquiétant, c'est ce que vient d'accomplir l'agence d'état Viginum, bras armé du nouveau Ministère de la Censure.

Le 12 février dernier, Viginum a publié un rapport qui a permis au gouvernement de fermer immédiatement une vingtaine de chaînes d'informations sur Telegram.

Ce qui était reproché à ces chaînes, c'était de diffuser des informations pro-russes sur la guerre en Ukraine.

Selon le rapport, ces chaînes Telegram posaient problème, car elles « présentent positivement l'invasion russe aux populations occidentales » et « dénigrent l'Ukraine et ses dirigeants, régulièrement présentés comme "corrompus", "nazis" ou "incompétents" ».

Officiellement, l'objectif est de lutter contre "l'ingérence étrangère" sur l'information.

Mais cela fait penser aux méthodes du parti communiste chinois, qui empêche ses citoyens d'accéder aux informations occidentales sur Internet.

Dans une vraie démocratie, n'est-ce pas au citoyen libre de se faire sa propre opinion, à partir de toutes les sources d'information possible ?

D'ailleurs, sur le conflit en Ukraine, qui a désinformé qui ?

- N'est-ce pas plutôt le ministre qui disait que les sanctions allaient "mettre à genoux l'économie russe" ?
- Ou certains généraux de plateaux TV, qui nous assuraient que l'armée russe était tellement arriérée qu'elle était obligée de récupérer des puces électroniques sur des frigo ?
- Ou encore ceux qui garantissaient que la contre-offensive allait permettre à l'Ukraine de récupérer triomphalement la Crimée ?

Ce qui est visé par Viginum, ce n'est pas tant l'ingérence étrangère que notre accès à "un autre son de cloche" sur l'information !

La preuve : les chaînes Telegram pro-russes n'ont pas été fermées à cause du seul conflit en Ukraine. Ce qui est leur est reproché, c'est aussi de contester le "narratif officiel" sur tous les sujets.

C'est écrit noir sur blanc dans le rapport de Viginum :

"Ces chaînes publient également sur d'autres thématiques proches des sphères

complotistes francophones qui tendent à remettre en cause la parole politique, les médias ou encore les différentes décisions prises au sein des organisations internationales comme l'OTAN, l'ONU ou l'UE par exemple"

Donc, que ces chaînes soient ou non financées par le Kremlin est accessoire pour Viginum et le système de censure gouvernemental.

Sous prétexte de supposée "ingérence étrangère", le pouvoir cherche manifestement à faire taire les opinions qui le dérangent.

Et pour cela, l'État français dispose désormais d'une arme redoutable à sa disposition, avec l'Agence Viginum.

Cette "arme de guerre" a été créée en 2021 par le gouvernement Emmanuel Macron, par simple décret, sans même passer par le Parlement.

La CNIL avait alors exprimé de lourdes craintes, car l'agence s'est vu octroyer le droit, via la surveillance des réseaux sociaux, d'obtenir une fiche précise de vos opinions en croisant tout ce que vous dites sur Facebook, Twitter (X), YouTube, etc., et de communiquer tout cela à d'autres services de l'État.

Vous avez "aimé" l'opinion d'un opposant au président Macron ? Viginum le sait.

Un petit pouce bleu pour soutenir le professeur Raoult ? Viginum le sait.

L'agence peut faire le compte de vos "mauvaises opinions".

Et conduire à vous faire censurer.

Ce sera pire encore si elle vous considère comme quelqu'un de trop "influent". Qui sait, dans ce cas-là, si vous n'aurez pas le droit à la "totale" ? (contrôle fiscal, fermeture de votre compte bancaire, poursuites judiciaires, etc..)

Viginum est un véritable cauchemar pour nos libertés.

Mais pourquoi cette agence n'a pas fait parler d'elle avant, alors qu'elle a été créée il y a deux ans ?

La raison est qu'elle était dirigée jusqu'à l'été dernier par un haut fonctionnaire apparemment intègre, Gabriel Ferriol.

Problème : il n'était pas suffisamment agressif contre certains mouvements d'idées, alors il a été viré.

C'est écrit noir sur blanc dans la Lettre A, et cela fait froid dans le dos :

“Sa relecture en profondeur des notes d’analyse produites par le service et les modifications apportées jusqu’à en dénaturer le fond – notamment en minimisant l’influence de mouvances d’extrême droite complotiste – ont progressivement créé un malaise” (Lettre A)

Maintenant qu’il est parti, nous pouvons craindre le pire, et c’est pourquoi je vous demande de signer d’urgence notre grande pétition :

JE SIGNE LA PÉTITION CONTRE LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE :

NON AU MINISTÈRE DE LA CENSURE

La censure d’une vingtaine de chaînes Telegram n’est que le début.

Avec les pouvoirs dont dispose Viginum, tout est désormais possible contre les opinions divergentes de l’idéologie dominante.

Je vous donne quelques exemples :

- Si le mouvement des agriculteurs dégénère, on pourra dire que la déstabilisation vient de Russie ou de Chine pour mieux organiser une censure de masse ;
- Même chose avec des informations critiques sur l’état réel de nos banques ou les risques pesant sur nos assurances vie (saviez-vous qu’en 2023, les Français avaient retiré 27 milliards de ce placement ?). Pourquoi ne pas censurer les informations sur ces sujets, dès lors que “l’intérêt national supérieur” est en jeu ?
- Même problème avec le sujet très sensible de l’immigration : saviez-vous que l’ancien patron de Frontex, un haut fonctionnaire français passé par l’ENA, a déclaré, je cite, “La Commission européenne voit l’immigration illégale comme un projet et non pas comme un problème”. À quand la censure de ce propos sur toutes les plateformes, au motif qu’il ferait “le jeu des mouvances complotistes ou d’extrême droite” ?

“Qui veut tuer son chien l’accuse d’avoir la rage” disait l’adage.

Aujourd’hui, si vous êtes critique vis-à-vis des vaccins Covid, si vous avez un doute sur le narratif climatique, ou si vous êtes contre le wokisme à l’école, vous êtes forcément d’extrême droite ou complotiste, et donc forcément coupable de désinformation.

Je n’exagère pas. Quand France Inter demande à un Prof de Sciences-Po de définir la désinformation, voici sa réponse :

“Vous avez de la droite identitaire, de la droite nationale-populiste, de la ‘réinformation’. Tout cela constitue un réseau : Papacito, TV Libertés,

Réinformation TV, Thierry Casasnovas, Silvano Trotta, etc.”

Et puisque ces opinions sont qualifiées de “désinformation”, l’État se donne le droit de les censurer, et s’est organisé pour le faire massivement avec Viginum.

Et vous pouvez être certain que la censure ne touchera pas seulement les opinions “politiquement incorrectes”.

La censure sera utilisée, aussi, pour écarter les informations qui gênent le pouvoir en place.

Si vous ne me croyez pas, c’est écrit noir sur blanc sur le site de France Inter :

“En 2017, l’entre-deux-tours de la présidentielle est perturbé par ce qu’on appelle les ‘Macron Leaks’. Il s’agit de la fuite de dizaines de milliers de courriers électroniques du mouvement En Marche ! d’Emmanuel Macron. C’est justement pour contrer ce genre d’attaques numériques venues de l’étranger que le gouvernement français a décidé de mettre en place Viginum”*

Problème : personne n’a pu prouver que ces Macron Leaks venaient de l’étranger.

Ce qui est certain, c’est que leur contenu était très gênant pour le pouvoir, qui a donc décidé de se doter des outils pour les censurer !

C’est chose faite avec Viginum, et c’est pour cela que je vous demande d’agir maintenant.

Signez notre grande pétition, Non au Ministère de la Censure en France, et transférez-la à tous vos contacts.

Je compte sur vous : ce sont nos libertés les plus fondamentales qui sont en jeu.

Guy de la Fortelle

Co-fondateur de Tocsin

JE SIGNE LA PÉTITION CONTRE LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE :

NON AU MINISTÈRE DE LA CENSURE

Source : Tocsin-media.fr